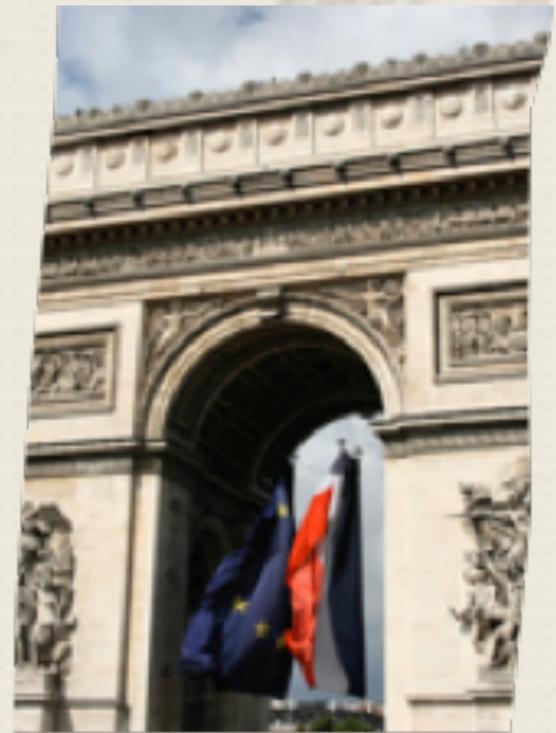


LA PRESSE EN REVUE...

MERCREDI 6 DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

- 1) **Baisse du SMIC ?!**
- 2) **Inadmissible**
- 3) **Le pouvoir d'achat baisse pour...**
- 4) **Portrait social de la France**
- 5) **Les inconciliables**
- 6) **Bientôt la même chose dans le Val-de-Marne**
- 7) **Le chemin de croix du FN**

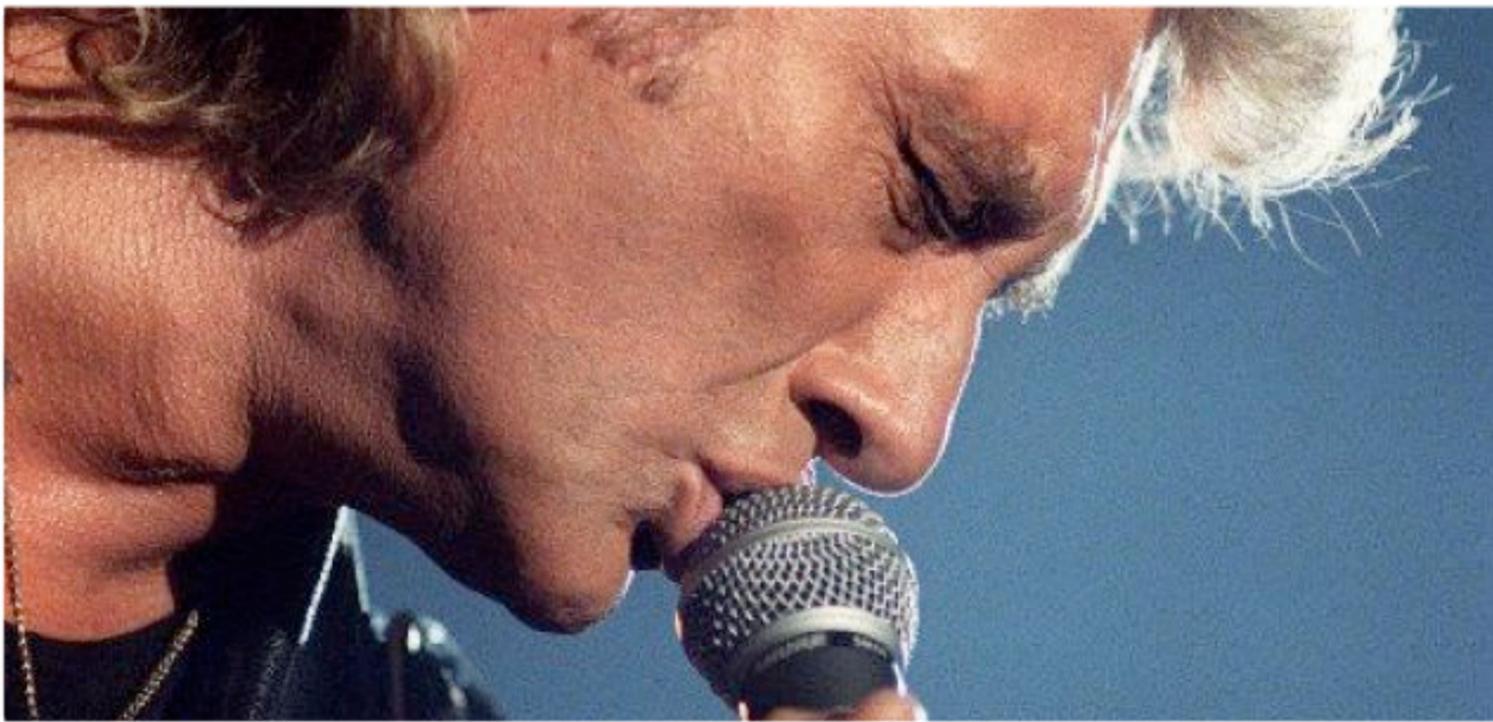


Diez Gérard La Presse en Revue

I) Smic : le groupe d'experts suggère une réforme plutôt qu'une hausse



Le groupe d'experts préconise de modifier le mode de calcul du salaire minimum, qu'ils estiment élevé en France comparé à celui d'autres pays. LE PARISIEN / Frédéric DUGIT



Johnny Hallyday : le roi est mort

Par Serge Raffy

Avec la disparition, dans la nuit de mardi à mercredi, du plus grand rocker français à l'âge de 74 ans, plusieurs générations de Français sont en deuil. En un demi-siècle, le showman était devenu un monument national.

Existe-t-il un paradis des rockers ? Est-ce Nashville, Memphis ou Liverpool ? Pour Johnny Hallyday, il faut chercher du côté de Tulsa, deuxième ville de l'Etat de l'Oklahoma, entre le Missouri et l'Arizona, où naquit son père de substitution, Lee Ketchman, alias Lee Halliday, un danseur américain. Lee, fan de Fred Astaire épouse Desta, la cousine de Johnny et ne quitte plus ce gamin aux yeux limpides. Il le berce d'histoires de cow-boys et d'Indiens, de grandes plaines, de déserts à perte de vue.

Johnny n'est pas né à Paris comme l'indique son état-civil, mais dans cette partie de l'Amérique profonde, où la route n'a pas de fin. Il a vécu toute sa vie dans la nostalgie d'une terre fantasmée, celle de John Huston et de Clint Eastwood.



COLLECTION CHRISTOPHEL

L'homme qui rêvait en Harley

Quand le rock a déboulé dans la France du gaullisme triomphant, il était écrit que ce gamin qui traînait dans le quartier de la Trinité avait été programmé pour le recevoir. Au fond, il était aussi américain qu'Eddy Cochran et Buddy Holly. Une nationalité imaginaire plus riche que tous les passeports. Depuis, ce fils d'un poète maudit belge et d'une crémière de Montmartre, n'a fait que brandir cette nostalgie devant son public. C'est le mystère Johnny. Par quelle alchimie, ce roi du déhanchement et du rythme binaire a-t-il maintenu ce lien inoxydable avec la France profonde ?

Comment un homme qui rêvait de vivre en Harley-Davidson entre Kansas City et Albuquerque a-t-il séduit les mangeurs d'escargots ? Parce qu'il a joué "Easy Rider" à domicile. Cinquante ans à innover la France de Dunkerque à Perpignan, à

faire don de ses boyaux aux ouvriers, aux marins pêcheurs, aux caissières de supermarché, aux employés de banque. Johnny est une légende vivante. Il voulait terminer en beauté. Dans un feu d'artifice de concerts grandioses.

La tournée du "patron"

C'était sa dernière tournée, celle du "patron", comme le surnommaient les chanteurs de la nouvelle génération, ces gamins qu'il bluffait dès qu'il entra sur scène. Le gamin de Montmartre était devenu un monument national, entre de Gaulle, BB et la tour Eiffel. Le secret de la mythologie Hallyday ? Il avait l'art du rebond. La bête de scène était un phénix, renaissant sans cesse de ses cendres, multipliant morts et résurrections professionnelles, depuis l'époque du Golf Drouot jusqu'aux grands-messes du Stade de France.



En concert en 2003 à Bercy. (BERTRAND GUAY / AFP)

Il entretenait sans cesse, avec une rare habileté, le syndrome de la chute, de l'homme au bout du rouleau, au bout de ses amours, au bout de ses rêves. Les puristes du rock le vomissaient. Ils le traitaient de beuglard, d'ersatz béret-baguette d'Elvis Presley. Johnny et ses millions de fans s'en moquaient. La communion entre lui et son public, était dans ce cri, celui de ceux qui ne se sentent jamais à leur place. Dans quel Panthéon va-t-on installer sa statue ? Lui, sans doute, en se posant souvent à Los Angeles, se rapprochait de son "pays natal", le pays des cow-boys et des Indiens. Il ne finira jamais dans un virage de la route de Tulsa, là où le vent, le sable et le goudron se perdent dans la lumière blanche de l'Oklahoma.



Serge Raffy
Journaliste



Le groupe d'experts sur le Smic se prononce contre une hausse au 1er janvier. Son rapport annuel prône une réforme, jugeant le salaire minimum trop élevé et peu efficace contre la pauvreté.

Le groupe d'experts sur le Smic a transmis son rapport en amont d'une réunion de la Commission nationale de la négociation collective (CNNC) prévue le 18 décembre. C'est lors de cette réunion que le gouvernement annoncera la prochaine hausse du salaire minimum. Consulté chaque année depuis 2008 avant chaque revalorisation, ce groupe a toujours déconseillé aux gouvernements d'accorder un « coup de pouce ».

Cette année, s'il constate une « embellie » de l'économie française, celle-ci est « d'une ampleur moindre que celle observée dans l'environnement économique immédiat de la France ». Les experts citent notamment la croissance « nettement inférieure à celle de la zone euro », la baisse du chômage également « plus faible en France », ou encore le « déficit de compétitivité » du secteur productif et le taux de marge des entreprises qui « n'a pas encore retrouvé en 2016 son niveau d'avant la crise ».

Compte tenu de ces « fragilités manifestes », le groupe d'experts « recommande » de « s'abstenir de tout " coup de pouce " au 1er janvier 2018, afin de ne pas fragiliser les améliorations en cours ». L'Etat n'a plus accordé de coup de pouce au Smic depuis juillet 2012, au lendemain de l'élection de François Hollande. Lors de la dernière revalorisation, début 2017, le Smic avait augmenté de 0,93 %, atteignant 1.480,27 euros brut mensuels (9,76 euros de l'heure) et 1 151,50 € nets.

Réformer la formule de calcul

A défaut de coup de pouce, le Smic bénéficie chaque année d'une hausse mécanique, calculée selon deux critères : l'inflation constatée pour les 20 % de ménages aux plus faibles revenus et la moitié du gain de pouvoir d'achat du salaire horaire de base ouvrier et employé (SHBOE). Mais les auteurs du rapport jugent « nécessaire » de « réformer » cette formule de calcul, préconisant deux options : indexer le Smic sur l'inflation seulement ou « supprimer toute règle d'indexation obligatoire ».

Les experts se prononcent, en revanche, contre une régionalisation du Smic ou un Smic modulé selon l'âge. Selon eux, la formule actuelle a mené en France à un Smic « élevé comparé à ses homologues étrangers » mais « peu efficace pour lutter contre la pauvreté ». Ils estiment par ailleurs que « la rapidité de la croissance du Smic » est « coûteuse (se) pour les finances publiques », du fait des exonérations de cotisations sociales consenties depuis les années 1990 pour « réduire les effets préjudiciables d'un Smic élevé sur [...] l'emploi des personnes les moins qualifiées ».

Selon le groupe d'experts, cet argent serait plus efficacement dépensé pour « des mécanismes ciblés de lutte contre la pauvreté, comme la prime

d'activité ».

Renouvelé en août, le groupe d'experts sur le Smic est présidé par Gilbert Cette, professeur d'économie associé à l'université d'Aix-Marseille, et se compose notamment des économistes Andrea Garnero (OCDE), Isabelle Méjean (Crest), Marie-Claire Villeval (CNRS) et André Zylberberg (CNRS et Ecole d'économie de Paris).



II) Laurent vit depuis trois mois dans sa voiture sur un parking de Palavas-les-Flots

Par Aurore Jarnoux, France Bleu Hérault et France Bleu



Laurent a perdu son emploi et vit dans sa petite Peugeot depuis trois mois. © Radio France - Aurore Jarnoux

Laurent, 49 ans, n'a pas d'autres solutions. Licencié il y a trois mois, ce cadre dans le bâtiment est obligé de vivre dans sa voiture : il ne pouvait plus payer son loyer. Laurent a garé sa petite Peugeot sur le parking municipal de Palavas-les-Flots (Hérault).

Au premier étage du parking municipal couvert de Palavas-les-Flots, en plein vent, dans le froid : c'est là où Laurent, 49 ans, a garé sa "maison" comme il l'appelle. Sa maison, c'est une Peugeot 208 blanche. Ce cadre dans le bâtiment vit dans sa voiture depuis maintenant trois mois.

Licencié, il ne pouvait plus payer son loyer

Célibataire, sans enfant, Laurent n'avait personne vers qui se tourner quand il a perdu son emploi. Et avec 470 euros par mois, l'équivalent du RSA, il n'avait plus les moyens de payer un loyer.

Aujourd'hui, Laurent a tout organisé pour pouvoir vivre avec un minimum de confort. "Dans le coffre, j'ai acheté des boîtes pour ranger ma nourriture", explique celui qui soufflera ses cinquante bougies dans deux semaines. À l'avant de la voiture, il nous présente son "salon" : "je dors sur le siège conducteur, la couche de mon chien est sur le siège passager."

"J'enfile mon duvet avant de m'allonger sur le siège conducteur pour dormir."

Dans le parking, il y a heureusement des toilettes "mais en pleine nuit, je cours pour y aller, avec le froid". Pour se laver, Laurent a pris un abonnement à la piscine et, pour manger, il est aidé par la banque alimentaire et les Restos du cœur qui lui fournissent surtout des boîtes de conserve.

Pour le reste, l'ancien cadre a trouvé des astuces. "Souvent, je laisse la voiture au soleil pour réchauffer l'habitacle, souligne Laurent. Pour aller sur internet, je vais à l'office de tourisme et j'ai un abonnement aussi à la médiathèque pour recharger mon ordinateur et mon téléphone."

"C'est dur, avant je gagnais plus de six fois ce que je touche aujourd'hui."

Pour Laurent, le plus dur, c'est le froid, et les soirées, seul avec son petit chien. "Quand vous sortez, vous voyez les gens se balader comme vous, mais eux ils rentrent chez eux après, lâche Laurent. C'est dur.. Il n'y a que mon chien pour me reconforter."

Laurent veut quand même rester positif. Il en est persuadé, cette situation ne va pas durer. Il suit actuellement une formation avec Pôle Emploi et envisage de monter sa propre entreprise.

"C'est une expérience, maintenant le bonheur a une autre valeur et je me dis qu'il y a plus malheureux que moi."

francebleu.fr

III) Le pouvoir d'achat des retraités continue de baisser

Solveig Godeluck



La pension moyenne progresse plus vite que les revenus d'activité, parce que les nouveaux retraités ont une meilleure pension que les anciens au moment de la liquidation de leurs droits. - Shutterstock

La pension moyenne des retraités par rapport aux actifs progresse tout de même grâce au flux de nouveaux retraités ayant eu une belle carrière, selon un document de travail du Conseil d'orientation des retraites.

En octobre, les retraités ont vu leur pension revalorisée de 0,8 % : un soulagement, après des années de gel ou de sous-indexation au sein des régimes de base et complémentaire. Néanmoins, cela ne compensera pas tout à fait l'inflation prévue cette année (0,9 %), d'autant que la revalorisation intervient sur le dernier trimestre.

Surtout, sur la durée, leur pouvoir d'achat a chuté, du fait de la faible revalorisation des pensions, en particulier depuis 2010, et de l'augmentation des

prélèvements sociaux. C'est ce que montre un document de travail du Conseil d'orientation des retraites (COR) que « Les Echos » ont pu consulter. Il retrace l'évolution de la pension nette pendant dix à vingt-cinq ans pour quatre générations-types âgées entre 70 ans (nés en 1947) et 85 ans (1932).

Ces travaux permettent de relativiser l'enrichissement des retraités par rapport aux actifs. La pension nette moyenne est passée de 63 % du revenu d'activité moyen en 2010 à 66 % en 2015. Les pensionnés modestes des générations les plus anciennes sont décédés et ont été remplacés par des retraités qui ont de meilleures pensions à la liquidation, après avoir mené des carrières mieux rémunérées et plus longues. « Le maintien du pouvoir d'achat relatif de l'ensemble des retraités par rapport à l'ensemble de la population s'explique exclusivement par l'effet noria », c'est-à-dire générationnel, souligne le COR.

Economies à l'Agirc

Car pour le reste, depuis 1992, date à laquelle la génération 1932 a commencé à prendre sa retraite, les pensions des cadres ont particulièrement souffert des mesures d'économie à l'Agirc - la retraite complémentaire des cadres, qui représente à peu près la moitié de leur pension. Ainsi, l'évolution de la valeur du point Agirc a été inférieure à l'inflation de 1994 à 2000, en 2010-2011 et depuis 2014, c'est-à-dire pendant 13 années sur 26. Résultat, un cadre de 85 ans a vu le pouvoir d'achat de sa pension brute diminuer de 5 % en 25 ans. Pour un cadre de 70 ans, la glissade est de 2 % en 10 ans.

Le pouvoir d'achat chute encore plus si l'on prend en compte la pension nette, diminuée des prélèvements sociaux. Pour un cadre né en 1932, il a baissé de 10 %, dont 6 % entre 1993 et 1997, une période de hausse des contributions CSG, CRDS, CASA et des cotisations maladie pesant sur les pensions.

Non-cadres et fonctionnaires également touchés

Les non-cadres ont moins souffert, car ils comptent moins sur la pension complémentaire Arrco pour leurs vieux jours (environ 30 % de la pension totale). La perte de pouvoir d'achat brut jusqu'en 2017 a été au minimum de 1,5 % (génération 1937), au maximum de 2,5 % (1947). En net, la perte oscille entre 2 % (1937) et 7 % (1932).

Enfin, les fonctionnaires de catégorie B partis à la retraite en 1992 ont d'abord connu une hausse de pouvoir d'achat brut pendant dix ans, avant de voir ce pouvoir d'achat reculer à partir de 2002. Pour les quatre générations, il s'est érodé d'un quart de point par année depuis lors, et d'un point en 2017. En fin de compte, les fonctionnaires de catégorie B ont vu leur pension brute diminuer de 3 % (génération 1947) à 4,5 % (1937). En net, la chute est comprise entre 3 % (1947) et 8 % (1932).

Solveig Godeluck-@Solwii

lesechos.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) 10 chiffres frappants sur le travail et les conditions de vie des Français

BFM BUSINESS L'observatoire

L'Insee vient de publier le Portrait social de la France, ouvrage qui recèle de chiffres intéressants. Florilège.

Savez-vous que le salaire moyen est plus élevé dans le public que dans le privé? Que les Français en union libre ont un niveau de vie plus faible que ceux qui sont mariés? Ou encore que beaucoup de Français souffrent toujours du froid? Ce sont quelques exemples parmi les éléments que contient l'ouvrage Portrait social de la France que l'Insee vient de publier. BFMBusiness.com en a retenu 10 chiffres.

1/ Les salaires des cadres ont progressé deux fois plus que ceux des ouvriers en un quart de siècle

De 1988 à 2014, le salaire moyen mensuel des cadres est passé de 4094 euros à 5278 euros bruts, soit une hausse de 29% en un quart de siècle. C'est deux fois plus que pour les ouvriers non qualifiés de l'industrie qui sont passés de 1487 euros bruts à 1700 euros, soit 14% de hausse.

2/ Le niveau de vie des Français en union libre est 14% plus faible que celui des couples mariés

Les Français en union libre déclarent vivre en couple mais ne sont ni mariés ni pacsés. Selon l'Insee, le niveau de vie (revenus moins impôts divisés par le nombre de personnes du ménage) moyen de ces Français s'établissait à 1875 euros par mois en 2015, contre 2200 euros pour les couples mariés soit 14,7% de moins. Cela s'explique parce que les revenus des personnes en union libre sont plus faibles et surtout que ces personnes en union libre sont moins diplômées (39% ont un diplôme supérieur au bac contre 47% pour les personnes mariées). D'ailleurs les couples pacsés, très diplômés (64% ont un diplôme de l'enseignement supérieur) gagnent plus que les personnes mariées: leur niveau de vie est de 2358 euros par mois (7% de plus)

3/ Une séparation fait perdre huit fois plus aux femmes qu'aux hommes

L'Insee a observé que l'année après une rupture, une femme mariée voit son niveau de vie baisser de 25% quand un homme marié ne perd que 3%. La baisse s'explique notamment parce que les couples partageaient ensemble certaines dépenses, ce que l'Insee appelle "des économies d'échelle". Et, d'après l'Insee, si les femmes perdent autant, c'est avant tout parce que leurs revenus individuels sont plus faibles que ceux des hommes. Or l'Insee explique que des analyses "toutes choses égales par ailleurs" montrent que plus un conjoint contribue aux dépenses du ménage, moins son niveau baisse après la séparation.

4/ Les Français nés en 1978 ont leur premier travail deux ans plus tard que ceux nés en 1948

Pour les Français de la génération 1948-1957 l'âge du premier travail était, en moyenne, de 17,3 ans pour les femmes et 16,8 ans pour les hommes. Pour la génération 1978-1988, cet âge est passé à

19,9 ans pour les femmes et 19,7 ans pour les hommes.

5/ Un jeune de moins de 24 ans sur 10 cumule emploi et études

Entre 18 et 24 ans, 50,6% des jeunes femmes et 46% des jeunes hommes font encore des études. Par ailleurs, 9,6% des 18-24 ans cumulent études et emploi, un chiffre qui passe à 3% pour les 25-29 ans.

6/ Les salariés du privé gagnent 8% de moins que ceux du public

Dans la fonction publique, le revenu salarial moyen est de 1826 euros là où il n'est que de 1673 euros par mois dans le privé, soit 8% de moins ou encore 153 euros. Il convient toutefois de préciser que cette différence s'explique surtout parce que le travail à temps partiel est beaucoup plus développé dans le privé que dans le public. En équivalent temps plein, la balance penche alors pour le privé (2266 euros par mois contre 2229 euros).

7/ Davantage de cadres que d'ouvriers ont des horaires variables d'une semaine à l'autre

En 2016, 20% des cadres avaient des horaires qui changeaient d'une semaine à l'autre, contre 15% des ouvriers.

8/ Le niveau de vie moyen des retraités seulement 2% plus faible que celui des actifs

Un chiffre qui montre la générosité du système de retraites français. Le niveau de vie moyen des retraités n'était, en 2016, que 1,8% inférieur à celui des actifs (2045 euros contre 2082 euros par mois) et 5% inférieur aux actifs qui ne sont pas au chômage (2045 euros contre 2165 euros).

9/ Le taux de pauvreté a augmenté depuis 2008

Depuis 2008, année de crise, le taux de pauvreté (les ménages dont le niveau de vie est inférieur à 60% du niveau de vie médian) est passé de 13 à 14,2% en 2015. Ce alors que le seuil de pauvreté n'a que peu évolué (1015 euros en 2015 contre 1019 euros en 2008). Le nombre de personnes pauvres a ainsi augmenté de plus de 900.000, passant de 7,83 millions à 8,87 millions.

10/ 1 logement sur 20 est dépourvu de chauffage

D'après l'Insee, en 2013, 4,6% des logements n'avaient pas de chauffage central ou électrique, ce qui représente quand même 1,3 million de logements. On ne s'étonnera dès lors pas que près de 1 Français sur 5 (18,7%) déclarait avoir souffert pendant 24 heures du froid lors du dernier hiver.

Julien Marion

bfmbusiness.bfmtv.com



V) France – Algérie : La réconciliation des mémoires aura-t-elle lieu ?

Publié par Danièle Lopez



Il n'y a rien de moins sûr...

Ce 6 décembre prochain, le président Macron se rendra en Algérie. Et les Algériens, encouragés par les propos du candidat Macron, en février 2017, selon lesquels « la colonisation [était] un crime contre l'humanité », sont plus intéressés par ce qu'il dira ou fera que par les dernières élections algériennes pour lesquelles la grande majorité du peuple s'est abstenue et desquelles tous les quotidiens du pays dénoncent qu'elles ont été truquées en faveur du parti FLN.

Mais, le FLN, parti du président algérien, qui « remporte » depuis 55 ans (de la même manière ?), toutes les élections en Algérie, entend bien obtenir repentance de la France, comme le précisait dans son récent message du 5 juillet dernier, Bout'flika :

« *Le peuple [algérien] exige toujours une reconnaissance de ses souffrances de la part du colonisateur d'hier et que la France reconnaisse officiellement ses « crimes » et s'en excuse [...]* (El Watan du 1er décembre 2017).

Réconciliation des mémoires, disent-ils ? C'est, en tous cas, ce que prône Benjamin Stora, historien spécialiste – pro algérien – du Maghreb, dans son interview sur i24news.tv, de cette semaine.

Mais comment opérer cette réconciliation que le FLN algérien réclame depuis plus de 55 ans, maintenant, quand la reconnaissance des crimes se fait toujours à sens unique ?

Comment, en effet, réconcilier « nos mémoires » quand l'historien Stora déclarait, en septembre dernier, à Oran : « (...) l'apaisement des relations Algéro-Françaises « implique un travail de deuil que doit faire la France en acceptant sa défaite » et d'accuser ce qu'il appelle les « groupes mémoriaux » c'est-à-dire les pieds-noirs, harkis et nostalgiques de l'OAS, de raviver les tensions (...) » (El Watan)

Nous ne ravivons aucune tension. C'est que, tout simplement, notre mémoire ne nous fait aucun défaut. Nostalgiques ? Non, il n'y a plus aucun pied-noir nostalgique de l'Algérie. Surtout dans l'état actuel de délabrement où se trouve ce pays que nous avons bâti et embelli tout au long de ces 130 années de labeur.

De quelle défaite de la France parle, donc, cet « historietin » ? La France n'y a subi aucune défaite. Son Armée a été glorieuse de 1832 jusqu'à la fin de sa présence, en 1958. D'abord, contre les barbares Ottomans ensuite, contre les non moins barbares terroristes algériens.

Seul, par sa politique arabe, de De Gaulle a préféré la reddition à la victoire. Mais à aucun moment, pendant ces huit années, les Algériens n'ont gagné le droit de se croire des vainqueurs.

Ceci étant une vérité incontestable, nous ne reviendrons pas sur cet aspect de la guerre d'Algérie. Les historiens d'opérette à la Stora et autres communistes porteurs de valises nous obligeraient en révisant ce sujet.

Revenons à la repentance de la France « exigée ! » par Bout'flika.

Que les présidents français successifs aient, d'une manière ou d'une autre, fait preuve de reconnaissance ne leur suffit pas ?

Chirac ne s'est-il pas recueilli en déposant une gerbe sur le Mémorial aux Martyrs, à Alger ?

Hollande n'a-t-il pas -déjà- « reconnu les souffrances infligées à l'Algérie par un système colonial profondément injuste et brutal » ?

Le secrétaire d'État français, Todeschini (en charge des anciens combattants !) ne s'est-il pas, expressément, déplacé à Sétif pour la commémoration du 8 mai 1945 ?

Que veulent-ils de plus ? La reconnaissance d'un crime d'État. Pas moins.

Et les « Français pro algériens » ne sont pas les derniers à la réclamer comme en témoigne le propos de La Cour Grandmaison, « politologue », dans la lettre du Collectif du 17 octobre 1961 qui demande au président Macron « Que l'Etat français reconnaisse sa responsabilité dans l'internement arbitraire, pendant la guerre d'Algérie, d'Algériens dans des camps. »

Mais, dites-nous, si nous comprenons bien ces revendications, cette « réconciliation des mémoires » devrait – forcément – faire l'impasse sur les milliers de Français de toutes confessions qui ont été les victimes de ces terroristes sanguinaires qui n'ont jamais fait dans la dentelle pour user de la torture sur les militaires et les civils européens innocents ?

Devrons-nous leur rappeler qu'aujourd'hui, encore, des milliers de Français sont portés disparus parce que les Algériens ont toujours refusé de les rendre à leurs familles ?

Devrons-nous tirer un trait pour effacer la découverte des charniers dans de nombreuses villes d'Algérie comme, à Oran, au Petit Lac ? Ou les militaires jetés dans des puits dont on a appris l'existence au décès d'un terroriste qui s'est confessé avant son dernier soupir ?

Devrons-nous dire que la Croix-Rouge internationale a menti, dès 1963, lorsqu'elle a révélé que de nombreux Français européens, femmes et hommes, étaient détenus dans des camps ou livrés dans les bordels algériens ?

Et les familles françaises des victimes civiles ou militaires devront-elles oublier (photographies à l'appui) nos martyrs, mutilés, dépecés, émasculés, éventrés, égorgés et ceux, saignés à blanc, par les terroristes algériens du FLN ?

NON. Non, nous ne pourrions jamais oublier parce que cette « guerre », ce sont eux, les terroristes musulmans algériens qui nous l'ont déclarée. Et que, aujourd'hui et toujours, les Algériens mentent lorsqu'ils disent que c'était une guerre de « libération » nationale.

Cette guerre, qui n'a même pas été voulue ni initiée de leur propre chef par des Algériens, n'était ni plus ni moins que le djihad des islamistes qui sévit aujourd'hui dans le monde occidental.

Aiguillonnés par Nasser et son rêve panislamique, il fallait que ne subsiste, en Afrique, aucune présence non-musulmane. Et l'Algérie était la seule contrée africaine dirigée par un pays européen, chrétien, dont les adeptes du coran ne voulaient pas, ne voulaient plus.

La guerre d'Algérie s'est faite au nom du djihad. Avec la même barbarie et la même haine qu'il véhicule, aujourd'hui.

Et pour cette raison, nous disons, non. Non, la France n'a pas le droit de reconnaître comme un crime ce qui n'a été que de la légitime défense pendant la guerre d'Algérie.

Quant à la colonisation qui a tant apporté dans ce pays, nous ne reviendrons pas sur le fait qu'à cette époque, ce pays n'existait pas en tant que tel et que cette contrée était, depuis 500 ans, sous le joug des ottomans.

Nous verrons bien ce que ce chefaillon français qui nous sert de président fera après-demain à Alger.

Mais nous lui saurions gré de se souvenir qu'ici, en France, à l'heure où nous écrivons ces lignes, des « agents algériens » comme les Bouteldja, Marwan Mouhamad et tant d'autres, ils sont légion, adeptes de l'islamisation de notre pays et soutenus par des partis politiques comme celui de Mélenchon, entre autres, mettent en danger l'intégrité de la France.

S'il ne veut pas que la France soit le remake de l'Algérie ex-française, il serait bien inspiré de mesurer ses paroles, ses actes et ses promesses.

© Danièle Lopez pour Dreuz.info.



VI) HLM: des PV contre ceux qui "pourrissent la vie" des autres locataires

Des agents HLM seront assermentés dès janvier pour dresser des PV
© PHILIPPE HUGUEN / AFP/Archives



Des agents du bailleur social Paris-Habitat seront progressivement assermentés pour pouvoir dès janvier dresser des PV contre ceux qui "pourrissent la vie" des autres locataires du parc social de la capitale, a annoncé lundi la Ville de Paris.

Une centaine d'agents, dont une partie étaient réunis lundi en session de formation, vont être ainsi assermentés d'ici la fin de l'année afin de lutter contre les "incivilités", dépôts d'ordure, urine dans les ascenseurs, dégradations, nuisances sonores, etc, dans les parties communes d'un logement social.

Paris-Habitat, premier bailleur social de la Ville avec ses 100.000 logements, "a reçu 5.000 signalements en 2016. C'est le premier motif de réclamations", a indiqué à l'AFP Ian Brossat, adjoint PCF au Logement de la maire PS de Paris Anne Hidalgo.

Ces problèmes d'environnement sont le deuxième motif -- après celui de la recherche d'un logement plus grand -- pour demander un changement d'appartement social, selon l' élu parisien.

Cette expérimentation, si elle s'avère concluante, sera étendue aux deux autres bailleurs sociaux de la Ville.

"L'écrasante majorité des locataires respecte leur environnement. Il n'est pas normal qu'un infime minorité pourrisse la vie des autres. C'est un message que nous leur envoyons", a-t-il ajouté.

Les agents assermentés, gardiens d'immeubles ou agents techniques et administratifs du bailleur social, seront équipés d'un document type qu'ils pourront transmettre à la police ou à la justice.

Selon M. Brossat, le dispositif a déjà fait ses preuves dans d'autres villes de France, comme Nice ou Calais et même à Paris où il avait été mis en place dans le passé.

Auteur : Par AFP



LAPRESSEENREVUE.EU

VII) Ejecté de l'assemblée de Corse, le FN continue son chemin de croix

Par Loup Espargilière

Le Front national éliminé au premier tour des élections territoriales corses, voilà qui pourrait relever de l'anecdote. Il s'agit pourtant de l'énième épisode du long chemin de croix qu'arpentent le FN et sa présidente depuis le débat raté de l'entre-deux-tours en mai.

A défaut de Frexit, le Front national a connu un FNexit en Corse ce dimanche : il y a deux ans, le FN avait obtenu 10,58 % des voix au premier tour des élections territoriales avant de faire entrer quatre conseillers à l'Assemblée de Corse lors du second. Deux ans plus tard, au soir du premier tour de la présidentielle, Marine Le Pen était arrivée en tête sur l'île avec près de 28 % des voix. Dimanche, en n'obtenant que 3,28 % des suffrages, le parti lepéniste finit bon dernier et il est éliminé dès le premier round. Même si ce scrutin n'a jamais particulièrement réussi au Front national, cette sèche défaite vient s'ajouter à la litanie de tracas qui se succèdent depuis le débat raté de l'entre-deux-tours de la présidentielle 2017.

Un débat télévisé resté dans les mémoires

« Regardez, ils sont là, dans les campagnes, dans les villes, sur les réseaux sociaux. » Six mois plus tard, cette image de Marine Le Pen, l'air habité, qui agite les bras face à un Emmanuel Macron déconcerté, est encore fraîche dans toutes les mémoires. Ce 3 mai, à quelques jours du second tour de l'élection présidentielle, elle s'effondre en direct à la télévision devant 16,4 millions de téléspectateurs lors de ce débat historique (dont Le Monde a chroniqué les coulisses par le menu). Depuis lors, il n'est plus un événement organisé par le FN où ne soient relevés par la presse des propos d'électeurs encore abasourdis par la prestation de la patronne. « Les répercussions ont été négatives, non seulement en termes de résultats aux scrutins qui ont suivi, dit Jean-Yves Camus, politologue spécialiste de l'extrême droite en France et en Europe, mais aussi parce que ce débat a été la preuve que le costume présidentiel est encore un peu grand pour elle.

« Ils sont là, dans les campagnes... » © Puta

<https://youtu.be/Y6UHYemqvco>

Une Marine Le Pen aphone

Depuis le second tour de la présidentielle, Marine Le Pen semble avoir fait vœu de silence. Inaudible dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, présente de manière sporadique aux réunions de la commission des affaires étrangères dont elle est membre, on ne l'a guère entendue récemment que pour dénoncer la « fatwa bancaire » dont elle s'estime être l'objet, après avoir été éjectée de la Société générale, comme Mediapart l'a révélé. Et lorsque France 2 offre à la présidente

du Front national de venir s'exprimer dans son « Émission politique », elle réalise la pire audience de l'histoire de ce programme : 1,74 million de téléspectateurs. Marine Le Pen n'arrive pas à se poser en première opposante au gouvernement, rôle que Jean-Luc Mélenchon lui a ravi presque à l'instant même de son élection au Palais-Bourbon. Trop peu nombreux pour former un groupe, les députés frontistes doivent se partager avec les autres « non-inscrits » de l'Assemblée les quelques minces prises de parole dans l'hémicycle que leur permet ce statut.

De plus, des huit députés élus en juin, il n'en reste plus que six aujourd'hui. Durant l'été, le maire de Béziers Robert Ménard a multiplié les déclarations tonitruantes à l'endroit de Marine Le Pen. Depuis, les relations se sont franchement refroidies entre son épouse, Emmanuelle Ménard, et le parti lepéniste, avec le soutien duquel elle a été élue députée. Et il y a dix jours, coup de théâtre : l'ancien communiste devenu député FN, José Évrard, annonce qu'il quitte son parti pour rejoindre les « Patriotes » de Florian Philippot.

La mise en retrait de Marion Maréchal-Le Pen et le départ de Florian Philippot

Si le départ de l'ancien vice-président du Front national ne s'est pas traduit par une saignée comparable à celle de la scission mégrétiste de la Noël 1998, le FN a perdu l'un de ses principaux stratèges et sa figure de proue médiatique. Avec lui, Florian Philippot a entraîné la défection de quelques conseillers régionaux (en tête desquels Sophie Montel, également eurodéputée), ou encore celle, symbolique, du maire de Brachay où le FN fait sa rentrée chaque automne. Avec Sophie Montel et Mireille d'Ornano, Florian Philippot a également fait sécession du groupe Europe des nations et des libertés au Parlement européen et rejoint celui dont fait partie le UKIP du Britannique Nigel Farage. Jean-Yves Camus veut nuancer l'impact du départ de Florian Philippot : « Il s'agit d'un coup dont [Marine Le Pen] se serait volontiers passée, mais quand on regarde ce qu'il se passe un peu partout en Europe, on voit qu'il n'y a jamais de la place de manière durable pour deux » partis sur le même créneau, dit-il, « pas persuadé que l'aventure de Florian Philippot se termine très bien ».



Florian Philippot et Marine Le Pen © Christian Hartmann / Reuters

De l'autre côté de l'échiquier interne du Front national, Marion Maréchal-Le Pen s'est mise à l'écart de la vie politique pour œuvrer dans le privé. Étoile montante du parti lepéniste, elle était arrivée première lors de l'élection du comité central de son parti en 2014. Éluée plus jeune députée de France en 2012, elle avait décidé de ne pas remettre son titre en jeu lors des dernières législatives. Nul ne sait quand celle qui représente l'incarnation de l'aile la plus droitière du parti et la figure centrale du FN dans le sud-est de la France reviendra en politique. Jean-Yves Camus refuse de croire « qu'elle ait totalement évacué le fait de revenir ». Reste à savoir quand : « Avant la présidentielle de 2022, ou après, une fois que Marine Le Pen aura éventuellement perdu à

nouveau ? »

« Le FN a quand même un capital de 7 à 10 millions d'électeurs »

Une « refondation » en pointillés

Après les revers électoraux successifs de 2017, au Front national, on promettait que tout pourrait être discuté et remis en question, y compris la présidente. Las, aucun autre prétendant n'a pu se présenter à l'élection qui se tiendra lors du congrès de mars prochain, malgré les revendications du Nordiste Éric Dillies. Marine Le Pen sera donc l'unique candidate à sa propre succession (à lire ici). « Le suspens est nul, ça se passera comme les autres fois, promet Jean-Yves Camus. On scrutera le nombre de voix obtenu par chacun au comité central. » Cette élection du parlement interne, qui a lieu à chaque congrès, classe les candidats en fonction du nombre de voix obtenu et constitue une sorte de concours de popularité.

Il était annoncé pour la rentrée de septembre, il a finalement été envoyé aux adhérents à la mi-novembre : un questionnaire de huit pages doit permettre de trancher certaines questions stratégiques et programmatiques en vue du prochain congrès. Mais les 33 questions posées aux 80 000 adhérents contiennent souvent en elles la réponse, et constituent une forme de validation des thèmes phares du FN (le questionnaire est visible sur le site de France Inter) : « Êtes-vous favorable à ce que le FN continue de défendre la priorité nationale pour les prestations sociales à destination des familles ? » ; « Êtes-vous favorables à ce que le FN continue de faire de l'immigration un de ses thèmes principaux ? ». Seules les questions sur l'Europe font apparaître un débat pas tout à fait tranché : « Êtes-vous favorable à l'organisation d'un référendum sur l'appartenance de la France à l'Union européenne ? ». Au-delà de l'apparent numéro de démocratie interne que fait ici le FN, Julien Sanchez, un des porte-parole du parti, prévient sur France Inter que de toute manière, « sur les thèmes essentiels et majeurs, qui fondent l'identité du mouvement, il appartient à la présidente de définir sa ligne, et ensuite les adhérents suivent ou ne suivent pas ».

Un discours illisible sur les questions européennes

Une des interrogations adressées aux adhérents dans ce questionnaire révèle le flou complet du FN sur l'euro : « Êtes-vous favorable à ce que la question monétaire ne soit plus présentée comme prioritaire au sein de notre programme économique ? ». Depuis l'entre-deux-tours de la présidentielle, qui avait vu Marine Le Pen changer de braquet sur l'euro à la faveur de l'accord de dernière minute passé avec Nicolas Dupont-Aignan, le FN ne sait plus à quel saint se vouer. Dans l'attente de trancher la question de l'euro, s'il le fait un jour, le parti lepéniste a décidé de la mettre simplement sous le tapis et de le remiser à une éventuelle dernière partie d'un hypothétique quinquennat. Quant à l'appartenance à l'Union européenne, convaincus d'avoir effrayé les Français en appelant au Frexit unilatéral, les cadres frontistes disent vouloir opérer un changement de méthode, avec une transition en douceur et un projet de traité simplifié pour bâtir une autre Europe, comme Mediapart l'avait raconté. Dans le même temps, le discours anti-euro et anti-UE de Florian Philippot ne souffre d'aucune ambiguïté. Le Front national va devoir rapidement clarifier sa ligne

avant la prochaine échéance électorale, les européennes de 2019.

Une multiplication d'affaires judiciaires et d'ennuis financiers

Si l'on ne sait plus bien si le FN veut sortir de l'euro, les euros, eux, sont sortis en nombre du FN. Le Front national a obtenu 500 000 voix de moins entre les législatives de 2012 et celles de 2017, ce qui va lui faire perdre 538 000 euros par an d'ici à 2022. Fin juin, le JDD parlait d'un « trou dans la caisse de 4 à 5 millions d'euros » à la suite des élections présidentielle puis législatives. Aussi, le parti envisage de réduire ses effectifs et se cherche un nouveau siège. Parallèlement, les comptes en banque du Front national, ainsi que ceux de sa présidente ou encore de l'eurodéputé Jean-Luc Schaffhauser ont été clos par la Société générale, comme l'avaient révélé Mediapart et France Inter, pour des raisons qu'ont pour l'heure refusé de donner le parti ou la banque.

Enfin, le FN et sa présidente sont toujours sous la menace de plusieurs affaires : soupçons d'emplois fictifs au parlement européen, financement des précédentes campagnes de Marine Le Pen, la sous-évaluation du patrimoine des Le Pen... Mediapart en avait dressé la liste ici.

Mais le FN en a vu d'autres par le passé, considère Jean-Yves Camus : « La scission mégrétiste en 1998 était bien plus importante que le départ de Florian Philippot et ses amis et la situation financière était encore plus mauvaise [qu'aujourd'hui – ndlr]. Puis il y a eu le grand coup de mou de 2007, ajoute le politologue. Nicolas Sarkozy avait siphonné les voix du Front national et Jean-Marie Le Pen avait mis les finances du parti dans le rouge. Même s'il a été battu aux présidentielles, le FN a quand même un capital de 7 à 10 millions d'électeurs », relativise Jean-Yves Camus. Pour lui, la question qui se pose est la suivante : « Est-ce que le FN sera un jour un parti de gouvernement, ou va-t-il se pérenniser autour de 25 % des voix, et demeurer dans une posture d'opposition ? » Reste à savoir, en somme, quand prendra fin le chemin de croix qu'arpente le FN depuis le débat de l'entre-deux-tours. Et si sa présidente croit toujours qu'elle pourra un jour devenir la présidente.

mediapart.fr

A Suivre...
La Presse en Revue